

24.02.2021

Feu vert pour la piscine de Marly



Le projet de piscine comprend six lignes d'eau. © DR/image de synthèse

TG

Le Conseil général de Marly a accepté mercredi soir à l'unanimité de donner son feu vert à la réalisation d'un projet de piscine sur le site du Marly Innovation Center. L'inauguration est prévue pour 2022.

Le Conseil général a accepté la constitution d'une société anonyme (SA), Marly Piscine SA, et les statuts de la SA, reposant sur un actionnariat public-privé. La commune apportera ensuite 3,5 millions de francs au capital-actions, ainsi que la valeur du terrain (2,9 millions de francs), offert par le Marly Innovation Center.

La commune apportera enfin une garantie de déficit à concurrence maximum de 75% des déficits annuels de la future société Marly Piscine

Créez votre compte gratuit et recevez 10 crédits pour lire des contenus réservés aux abonnés.

[Je crée un compte](#)

Déjà un compte ?

[Je me connecte](#)

Le projet fera l'objet d'une subvention cantonale, à hauteur de 6 millions de francs.

Créez votre compte gratuit et recevez 10 crédits pour lire des contenus réservés aux abonnés.

[Je crée un compte](#)

Déjà un compte ?

[Je me connecte](#)